



Rapport financier semestriel

Juin 2010

Table des matières

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

4. Rapport semestriel d'activité

9. Comptes consolidés intermédiaires résumés

10. États financiers

16. Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

33. Rapport des CAC sur l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés

34. Responsable du document

Rapport semestriel d'activité

1. Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2010

L'amélioration du trafic PL observée depuis le mois de février conforte la croissance du chiffre d'affaires péage qui progresse de 5,1%.

La section Rueil - Vaucresson du Duplex A86, mise en service début juillet 2009, enregistre une progression régulière du trafic qui atteint une moyenne de 13000 véhicules par jour ouvré en juin.

Les travaux de la section Vaucresson - Vélizy sont dans leur phase finale et la pré-exploitation débutera au second semestre pour une mise en service de l'ouvrage complet dans la première partie de 2011.

Un accord a été trouvé avec l'Etat qui compensera par une subvention d'investissement de 120 M€ les surcoûts de construction du Duplex A86 consécutifs à l'application des nouvelles normes sur la sécurité des tunnels.

Enfin, la reprise de la dynamique contractuelle avec l'Etat a également permis la signature d'un 14^{ème} avenant au contrat de concession interurbain, dont la durée est allongée d'un an, en contrepartie d'investissements visant à améliorer l'impact environnemental du réseau autoroutier.

2. Trafic

Sur le réseau interurbain, et au terme de 15 mois de baisse consécutive dans un contexte de crise économique sans précédent, le trafic Poids Lourds s'est amélioré et a retrouvé la croissance en février. Cette tendance s'est confortée progressivement pour atteindre 3,6% au 30 juin.

Le trafic véhicules légers, qui s'était redressé dès le 2^{ème} trimestre 2009, a poursuivi sa progression qui s'établit à 2,3%.

Pour l'ensemble du semestre, le trafic à réseau stable, mesuré en kilomètres parcourus, enregistre une hausse globale de 2,5%.

Le Duplex A86 apporte une croissance additionnelle du trafic de 0,9%, ce qui permet au trafic à réseau évolutif de progresser de 3,4% au 1^{er} semestre.

3. Chiffre d'affaires d'exploitation

Les tarifs ont augmenté au 1er février 2010, conformément au contrat de concession et à l'avenant 13 qui a fixé la compensation financière liée à la section du Contournement Nord d'Angers. Les taux d'augmentation appliqués ont été de 0,4 % pour les véhicules légers (classes 1, 2, 3 et 5), et de 1,9 % pour les poids lourds (classe 4).

Sous l'effet conjugué du trafic et des tarifs, et compte tenu d'une recette de 4,7 M€ pour le Duplex A86, le chiffre d'affaires péage progresse de 5,1% à 526,4 M€. Les revenus des activités annexes s'établissent à 9,8 M€, et le chiffre d'affaires d'exploitation atteint 536,2 M€ (+4,5%).

4. Construction de sections nouvelles et gros entretien du réseau en service

4.1. Duplex A86 (24 M€)

Les travaux de la section Vaucresson - Versailles sont en voie d'achèvement. La préparation du raccordement des 2 sections a nécessité la fermeture pendant 6 semaines, en juillet et août, de la section Rueil - Vaucresson déjà en service.

Dans le prolongement de ce grand arrêt, la pré-exploitation de l'ouvrage dans sa nouvelle configuration va débuter dans la perspective d'une mise en service de la seconde section au 1^{er} semestre 2011.

4.2. Travaux d'amélioration du réseau interurbain (42 M€)

Les travaux d'élargissement de l'A71 entre Orléans centre et Olivet se sont poursuivis. Le gros œuvre du tablier du second pont sur la Loire est achevé et les opérations de raccordement au réseau sont en cours. L'inauguration du nouveau pont interviendra dès l'automne ; la mise en service à deux fois trois voies de la totalité de la section est prévue pour la fin de l'année.

Démarrés en 2009, les travaux de l'élargissement et de rénovation de la rocade nord du Contournement d'Angers, intégrée à la concession en janvier 2008, se poursuivent et devraient s'achever avant la fin de l'année.

Les investissements destinés à améliorer l'impact environnemental du réseau, qui ont fait l'objet du 14^{ème} avenant au contrat de concession interurbaine et d'un décret publié le 22 mars 2010, ont débuté ; ils se dérouleront sur 36 mois.

5. Exploitation du réseau

Le programme d'automatisation des gares de péage suit son cours. Toutes les gares devraient être équipées de voies de péage automatique à la fin de l'année.

La vente de télébadges aux particuliers sous la marque VINCI Autoroutes, initiée fin 2009 par ASF, COFIROUTE et ESCOTA, s'est poursuivie sur le 1^{er} semestre. Les nouveaux abonnements proposés, accompagnés d'une campagne de communication sur les radios, ont permis une accélération des ventes de badges.

Le taux de transactions automatiques, qui a connu une nouvelle progression de 10 points en un an, dépasse 80% fin juin.

Après la mise en place d'une charte Qualités et Services commune, les opérations de déploiement de la marque VINCI Autoroutes sur le réseau ont démarré à la fin du semestre.

6. Relation avec l'Etat concédant

6.1. Protocole d'accord sur les conséquences de l'application à l'A86 de la circulaire sécurité des tunnels du 25 août 2000

Un accord est intervenu avec l'Etat sur les surcoûts liés à la mise en sécurité du tunnel A86 reliant Rueil à Versailles et les mesures compensatoires de ces surcoûts. Ces mesures se concrétiseront au travers d'un avenant au contrat de concession en cours de signature, et par le versement d'une subvention d'investissement de 120 M€ qui a fait l'objet de deux versements pour un total de 100 M€ au cours du semestre, le solde devant être versé en 2011.

6.2. Signature du paquet vert

Le 25 janvier 2010 Cofiroute a signé un 14^{ème} avenant à la convention de concession interurbaine. En contrepartie de nouveaux investissements environnementaux, la durée de concession est prolongée d'un an, ce qui fixe la fin de la concession au 31 décembre 2031.

Dans le cadre du plan de relance de l'économie française, Cofiroute s'est engagée à consacrer, en trois ans, 191 millions d'euros constants (215 Millions d'euros courants) à l'amélioration de l'impact environnemental de son réseau (protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, réduction des émissions de CO₂, éco-rénovation des aires, protections acoustiques).

7. Comptes semestriels consolidés

7.1. Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRIC 12 concernant les contrats de concession de service public, le chiffre d'affaires consolidé est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de l'exploitation du péage et un chiffre d'affaires construction, prestations de construction des infrastructures réalisées pour le compte de l'Etat.

Le chiffre d'affaires d'exploitation consolidé s'établit, au 30 juin 2010, à 536,2 M€, contre 513,2 M€ au 1^{er} semestre 2009, soit une progression de 4,5%.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 66,2 M€ contre 82,3 M€ au 30 juin 2009 (-19,5%). Ce chiffre d'affaires correspond à l'activité de maîtrise d'ouvrage qui baisse avec l'achèvement du 2^{ème} contrat de plan. Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au compte de résultat d'une charge de construction d'égal montant.

En cumul, le chiffre d'affaires s'établit à 602,4 M€, à comparer à 595,4 M€ au 1^{er} semestre 2009.

7.2. EBITDA

L'EBITDA s'établit à 376,2 M€ contre 358,2 M€ l'année précédente, soit une progression de 18 M€ (+5%) par rapport à 2009, la reprise du trafic a permis d'afficher ce niveau. Du fait des coûts liés à la pré exploitation enregistrés dès 2009, le Duplex A86 participe à la croissance à hauteur de 3,3 M€.

7.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse de 1,2% à 266,9 M€ au 1^{er} semestre 2010, contre 263,6 M€ en 2009.

7.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net diminue de 8,4 M€, pour s'élever à -68,0 M€. Compte tenu des intérêts intercalaires à 17,3 M€, en diminution de 24,9 M€ avec la mise en service du Duplex A86 et de la baisse des charges financières, le résultat financier est de -54,0 M€, à comparer à -38,1 M€ au 30 juin 2009.

7.5. Résultat net

Compte tenu de la charge d'impôts de 70,8 M€, le résultat net s'établit à 142,1 M€, contre 145,9 M€ l'année précédente.

7.6. Bilan consolidé

L'endettement net fin juin 2010 s'élève à 3 098 M€, à comparer à 3 216 M€ au 30 juin 2009.

Compte tenu de la subvention A86, les actifs non courants totalisent 5 812 M€ au 30 juin 2010, en baisse de 100 M€ par rapport au 31 décembre 2009.

8. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 23 M€ et s'établit à 532,5 M€, compte tenu d'une recette de péage qui totalise 526,4 M€.

Le résultat d'exploitation progresse de 7 M€ à 263,1 M€, le résultat financier varie de - 13,5 M€ à - 46,9 M€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 0,2 M€ et d'une charge d'impôts de 73 M€, le résultat net de la période atteint 143,4 M€, à comparer à 144,1 M€ au 30 juin 2009.

9. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2010

Le Groupe a contracté en juillet 2010 une opération supplémentaire de variabilisation de l'emprunt obligataire échéance 2021 pour un montant de 200 millions d'euros. Le traitement comptable de couverture de juste valeur sera appliqué à ce nouvel instrument dérivé lors des prochains arrêts comptables.

10. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2010

L'évolution du trafic est impactée par le contexte économique et social. Le trafic VL est resté soutenu pendant la période estivale ; le niveau de redressement du trafic PL reste conditionné par la croissance économique du second semestre.

Un recours tarifaire a été introduit par une association d'automobilistes à l'encontre de l'arrêté ministériel fixant les tarifs au 1^{er} février 2010. La contestation porte sur l'absence de consultation préalable du Comité des Usagers et sur les modalités de calcul de la hausse tarifaire au 1^{er} février compte tenu d'une inflation de référence négative de 0,22%.

L'enjeu financier de ce recours contre l'arrêté ministériel n'est pas significatif pour Cofiroute.

11. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration du 10 juin 2010 a opté pour une présidence dissociée, Pierre Coppey garde la présidence de Cofiroute, Arnaud Grison assure désormais la direction générale.

Composition du Conseil d'Administration

Au 30 juin 2010 le Conseil d'Administration est composé de :

Pierre Coppey, Président

Patrick Faure

Henri Stouff

Christian Saint-Etienne

Cofiroute Holding, représentée par Bernard Huvelin

Colas, représentée par Hervé Le Bouc

VINCI Concessions, représentée par Xavier Huillard

VINCI Construction, représentée par Richard Francioli

12. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute au 30 juin 2010 est ainsi réparti :

→ VINCI CONCESSIONS	65,33 %
→ COFIROUTE HOLDING	17,99 %
→ COLAS	16,67 %
→ Autres	0,01 %

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Sommaire

des comptes consolidés intermédiaires résumés

au 30 juin 2010

Compte de résultat consolidé
Etat du résultat global consolidé
Bilan consolidé
Tableau des flux de trésorerie consolidés
Variation des capitaux propres consolidés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

A. Saisonnalité de l'activité

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux
2. Méthodes de consolidation
3. Règles et méthodes d'évaluation

C. Information sectorielle

D. Notes relatives au compte de résultat

4. Chiffre d'affaires
5. Résultat opérationnel
6. Charges et produits financiers
7. Impôt sur les bénéfices
8. Résultat par action

E. Notes relatives au bilan

9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé
10. Immobilisations corporelles
11. Autres actifs financiers non courants
12. Capitaux propres
13. Paiement en actions
14. Provisions non courantes
15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes
16. Informations relatives à l'endettement financier net
17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

F. Autres notes

18. Transactions avec les parties liées
19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés ou reçus

G. Litiges et arbitrages

H. Evénements postérieurs à la clôture

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2010

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Exercice 2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	602,4	595,4	1 285,7
<i>dont :</i>				
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>		536,2	513,2	1 110,5
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>		66,2	82,3	175,2
Produits des activités annexes		0,6	1,0	2,7
Charges opérationnelles	5	- 335,7	- 332,6	- 695,5
RESULTAT OPERATIONNEL SUR ACTIVITE		267,3	263,8	592,9
Paiement en actions (IFRS 2)	5	- 0,5	- 0,4	- 1,5
Résultats des entreprises associées		0,0	0,2	0,4
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5	266,9	263,6	591,8
Coût de l'endettement financier brut		- 68,9	- 80,2	- 155,8
Produits financiers des placements de trésorerie		0,9	3,9	5,4
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	5	- 68,0	- 76,4	- 150,4
Autres produits financiers	6	17,6	43,0	58,9
Autres charges financières	6	- 3,6	- 4,8	- 20,6
Impôts sur les bénéfices	7	- 70,8	- 79,6	- 168,8
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		142,1	145,9	310,8
Résultat net - Part des minoritaires		0,0	0,0	0,0
RESULTAT NET- Part du Groupe		142,1	145,9	310,8
RÉSULTAT NET par action (en euros) - Part du Groupe	8	35,0	36,0	76,6

Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Exercice 2009
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	142,1	145,9	310,8
Instruments financiers: variation de juste valeur	- 3,3	- 5,9	- 6,1
<i>dont :</i>			
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Couverture de flux de trésorerie (part efficace) (*)</i>	- 3,3	- 5,9	- 6,1
Variation des capitaux propres des entreprises associées comptabilisées directement en capitaux propres	0,0	0,0	0,0
Ecart de conversion	0,5	0,2	0,1
Impôts (**)	1,1	2,0	2,1
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	- 1,6	- 3,7	- 3,9
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	140,4	142,2	306,9
<i>dont :</i>			
<i>Part du Groupe</i>	140,4	142,2	306,9
<i>Part des intérêts minoritaires</i>	0,0	0,0	0,0

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(**) Dont 1,1 million d'euros d'effet d'impôts relatifs aux couvertures de flux de trésorerie (part efficace) (contre 2,0 millions d'euros en 2009).

Bilan consolidé actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	9	5 259,5	5 231,9	5 385,3
Immobilisations corporelles du domaine concédé	10	497,2	589,6	493,1
Immobilisations corporelles	10	9,1	6,9	9,0
Participations dans les entreprises associées	11	0,3	0,8	0,6
Autres actifs financiers non courants	11	45,5	22,7	23,8
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 811,7	5 851,9	5 911,8
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	1,7	1,4	1,4
Clients et autres créances d'exploitation	15	126,3	94,8	98,2
Autres actifs courants	15	2,3	2,1	13,2
Actifs d'impôt exigible		7,6	0,0	0,0
Autres actifs financiers courants	16	102,6	76,4	81,7
Actifs financiers de gestion de trésorerie	16	10,3	139,7	10,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	236,5	283,0	285,9
TOTAL ACTIFS COURANTS		487,2	597,4	490,6
TOTAL ACTIFS		6 298,9	6 449,3	6 402,5

Bilan consolidé passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Capitaux propres				
Capital Social		158,3	158,3	158,3
Réserves consolidées		1 828,2	1 707,3	1 560,2
Réserves de conversion		- 0,1	- 0,5	- 0,6
Résultat net de la période - Part du Groupe		142,1	145,9	310,8
Réserve de Juste Valeur		- 7,2	- 5,0	- 5,0
CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe	12	2 121,3	2 006,0	2 023,6
Intérêts minoritaires		0,0	0,0	0,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 121,3	2 006,0	2 023,6
Passifs non courants				
Provisions non courantes	14	18,2	21,5	24,8
Emprunts obligataires	16	2 264,4	2 237,0	2 239,9
Autres emprunts et dettes financières	16	1 114,8	1 110,1	1 111,4
Impôts différés passifs		333,7	331,8	328,8
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 731,1	3 700,4	3 704,9
Passifs courants				
Provisions courantes	15.2	190,4	177,8	178,3
Fournisseurs	15.1	21,4	45,3	40,8
Dettes sur immobilisations	15.1	34,1	32,2	32,0
Autres passifs courants	15.1	86,7	81,0	85,5
Passifs d'impôt exigible		0,0	17,3	61,2
Dettes financières courantes	16 - 17	113,9	389,4	276,1
TOTAL PASSIFS COURANTS		446,5	742,9	673,9
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		6 298,9	6 449,3	6 402,5

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>			1er semestre	1er semestre	Exercice
	Notes		2010	2009	2009
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE			142,1	145,9	310,8
Dotations nettes aux amortissements	5		110,4	98,8	213,2
Dotations nettes aux provisions			2,6	1,6	18,5
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	13		- 0,4	- 1,1	- 2,9
Résultat sur cessions			0,2	0,1	0,2
Variation de juste valeur des instruments financiers			0,0	0,0	0,0
Quote-part de résultat des entreprises associées			- 0,0	- 0,2	- 0,4
Dividendes des sociétés non consolidées			- 0,3	- 0,6	- 0,6
Coûts d'emprunt immobilisés	9		- 17,3	- 42,2	- 58,0
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	6		68,0	76,4	150,4
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	7		70,8	79,6	168,8
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de financement et impôts			376,2	358,2	800,1
Variation du BFR et des provisions courantes	15		- 12,6	- 10,6	- 40,6
Impôts payés			- 136,7	- 25,9	- 71,0
Intérêts financiers nets payés	6		- 100,5	- 110,8	- 153,2
FLUX DE TRESORERIE liés à l'activité I			126,3	210,9	535,3
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>			<i>- 0,5</i>	<i>- 2,5</i>	<i>- 5,7</i>
<i>Cession des immobilisations corporelles et incorporelles</i>			<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>
Investissements opérationnels nets	10		- 0,5	- 2,4	- 5,4
FLUX DE TRESORERIE liés à l'activité après investissements opérationnels nets			125,8	208,5	529,9
Investissements du domaine concédé	9		13,9	- 160,6	- 315,4
Investissements Financiers nets			0,0	- 0,6	0,0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et non consolidées			0,6	1,0	1,3
FLUX DE TRESORERIE liés aux opérations d'investissements II			14,1	- 162,7	- 319,5
Dividendes payés aux actionnaires de Cofiroute SA	12.2		- 42,4	- 35,5	- 181,4
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	16		6,8	0,5	4,7
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes	16		- 4,5	- 2,7	- 304,8
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes courantes	17		- 150,0	- 130,3	149,1
FLUX NETS DE TRESORERIE liés aux opérations de financement III			- 190,2	- 168,0	- 332,5
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE I + II + III 16			- 49,8	- 119,8	- 116,7
Trésorerie nette à l'ouverture			285,9	402,6	402,6
Autres variations			0,4	0,2	0,0
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE			236,5	283,0	285,9
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie			150,0	130,3	- 149,1
(Émission) remboursement des emprunts			- 2,2	2,2	300,1
Autres variations			32,9	34,8	4,2
Incidence des variations de juste valeur			- 3,7	- 6,5	- 7,5
Incidence des variations des cours de devises			0,4	0,1	- 0,0
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET 16			127,6	41,1	31,1
Endettement net en début de période			- 3 225,9	- 3 257,0	- 3 257,0
ENDETTEMENT NET EN FIN DE PERIODE			- 3 098,3	- 3 215,8	- 3 225,9

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux Propres - Part du Groupe					Total	Minoritaires	Total
	Capital social	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves de Juste Valeur	Résultat net			
CAPITAUX PROPRES 01/01/09	158,3	1 419,6	- 0,7	- 1,0	323,9	1 900,1	0,0	1 900,1
Résultat net de la période					310,8	310,8		310,8
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres			0,1	- 4,0		- 3,9		- 3,9
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE			0,1	- 4,0	310,8	306,9	0,0	306,9
Affectation de résultat et dividendes distribués		142,5			- 323,9	- 181,4		- 181,4
Paiements en actions (IFRS 2)		- 1,9				- 1,9		- 1,9
CAPITAUX PROPRES 31/12/09	158,3	1 560,1	- 0,7	- 5,0	310,8	2 023,6	0,0	2 023,6
Résultat net de la période					142,1	142,1		142,1
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres			0,5	- 2,2		- 1,6		- 1,6
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE			0,5	- 2,2	142,1	140,4	0,0	140,4
Affectation de résultat et dividendes distribués		268,4			- 310,8	- 42,4		- 42,4
Paiements en actions (IFRS 2)		- 0,4				- 0,4		- 0,4
CAPITAUX PROPRES 30/06/10	158,3	1 828,2	- 0,1	- 7,2	142,1	2 121,3	0,0	2 121,3

Annexe aux comptes consolidés

A. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale.

Le niveau de chiffre d'affaires et celui des résultats ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 août 2010. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002.⁽¹⁾

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception des points présentés ci-dessous (voir note B.1.1 « normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} Janvier 2010 »). Il est rappelé que le Groupe avait choisi d'appliquer par anticipation dès la clôture au 31 décembre 2008 l'interprétation IFRIC 12 « Traitement comptable des contrats de concession ».

1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

1.1.1 Application des normes révisées IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »

Ces normes sont d'applications obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision.

⁽¹⁾ disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Par ailleurs, la norme IAS 27 révisée introduit des modifications sur les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires et sur les cessions de titres.

Ces normes révisées ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe.

1.1.2 Autres normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

Les autres nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010, sans impact significatif sur les comptes du Groupe au 30 juin 2010, sont les suivantes :

- IFRS 2 amendée « Transactions intragroupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie » (incorporation d'IFRIC 8 et IFRIC 11) publiée en juin 2009 ;
- IFRS 5 - Amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2008. Depuis le 01/07/2009, l'IASB a précisé que 100% des actifs et passifs de la filiale cédée avec perte de contrôle, doivent être présentés en actifs destinés à être cédés au bilan, et le cas échéant en tant qu'activité abandonnée au compte de résultat.
- IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture », (partiellement adopté par l'UE) ;
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires » ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs par les clients » ;
- Certains amendements de la procédure annuelle d'améliorations des normes IFRS publiées en avril 2009.

1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2010

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010 :

- IFRS 9 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IAS 24 amendée « Informations sur les parties liées » ;
- IFRIC 14 amendée « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » ;
- IFRIC 19 « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres » ;
- IAS 32 amendée « Classement des droits de souscription émis » ;
- Certains amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2010.

Le Groupe mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

2. Méthodes de consolidation

2.1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le groupe Cofiroute détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Cela concerne les sociétés suivantes dont le Groupe détient 100 % du capital :

- COFIROUTE PARTICIPATIONS
- COFIROUTE CORPORATION, SR 91 et COFIROUTE USA
- COFIROUTE UK LTD

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Cela concerne notamment :

- OPERADORA AUTOPISTA DEL BOSQUE (OADB), dont le Groupe détient 40 % du capital
- Le CROSSING COMPANY LIMITED détenue à 42,86 % par COFIROUTE UK LTD.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela ne concerne aucune des sociétés détenues par le Groupe.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités dont le chiffre d'affaires est inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation :

(en nombre de sociétés)	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	6	2	4	6	2	4	6	2	4
Mise en équivalence	2	0	2	2	0	2	2	0	2
Total	8	2	6	8	2	6	8	2	6

Le périmètre de consolidation est inchangé sur le premier semestre 2010.

2.2. Opérations intragroupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- En totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales
- A hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement
- A hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence

2.3. Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe (euros) sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

2.4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période.

Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres charges et produits financiers au compte de résultat.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

L'exercice 2009 et le 1^{er} semestre 2010 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 30 juin 2010 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- Evaluations retenues pour les tests de pertes de valeur
- Valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2)
- Evaluations des engagements de retraite
- Evaluations des provisions
- Détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les avantages au personnel (IAS 19)
- Valorisation des instruments financiers à la juste valeur

3.2. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.2.1 Evaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2010 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.2.2 Engagements de retraites

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2010 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2009, ajustée le cas échéant des variations significatives des hypothèses de marché (actualisation, inflation et rendement des actifs), et de la comptabilisation des réductions de régime (curtailment, settlements) conformément à IAS 19.

C. Information sectorielle

Le Groupe est géré en un seul secteur d'activité, l'activité d'exploitation d'infrastructures autoroutières et de grands ouvrages (ponts et tunnels) dans le cadre de contrats de concession ou d'exploitation.

D. Notes relatives au compte de résultat

4. Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Exercice 2009
Chiffres d'affaires - Recettes de péage	526,4	500,8	1 087,2
Chiffres d'affaires - Autres	9,8	12,4	23,3
CHIFFRE D'AFFAIRES - hors construction de nouvelles infrastructures	536,2	513,2	1 110,5
Chiffres d'affaires - Construction de nouvelles infrastructures	66,2	82,3	175,2
CHIFFRE D'AFFAIRES réalisé pour la construction de nouvelles infrastructures	66,2	82,3	175,2
CHIFFRES D'AFFAIRES	602,4	595,4	1 285,7

La progression de la recette péage de 5,1 % se décompose comme suit :

- Trafic à réseau stable : + 2,5 %
- Impact du duplex A86 : + 0,9 %
- Effet tarif : + 1,7 %

5. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Exercice 2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	602,4	595,4	1 285,7
dont:			
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	536,2	513,2	1 110,5
<i>Chiffre d'affaire réalisé pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	66,2	82,3	175,2
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	0,6	1,0	2,7
Charges de construction	- 66,2	- 82,3	- 175,2
Achats consommés	- 7,1	- 6,1	- 12,9
Services extérieurs	- 31,0	- 32,2	- 76,6
Charges de personnel	- 56,1	- 55,4	- 107,9
Impôts et taxes	- 61,1	- 58,4	- 123,5
Autres produits et charges opérationnels	- 0,2	- 0,1	- 0,2
Amortissements	- 110,4	- 98,8	- 213,2
Dotations nettes aux provisions et autres (*)	- 3,6	0,7	14,0
CHARGES OPERATIONNELLES D'EXPLOITATION	- 335,7	- 332,6	- 695,5
RESULTAT OPERATIONNEL SUR ACTIVITE	267,3	263,8	592,9
Paiements en actions (IFRS 2)	- 0,5	- 0,4	- 1,5
Résultat des entreprises associées	0,0	0,2	0,4
RESULTAT OPERATIONNEL	266,9	263,6	591,8

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2) et du résultat des entreprises associées.

Il ressort à 267,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 (49,9% du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures) contre 263,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 (51,4% du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures), en progression de 1,3%.

Le résultat opérationnel, après prise en compte du résultat des entreprises associées et des paiements en actions, s'élève à 266,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 (49,8% du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures) contre 263,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 (51,4% du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures), en progression de 1,3%.

Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 0,5 million d'euros au titre du premier semestre 2010 (contre 0,4 million d'euros au 1^{er} semestre 2009), dont 0,1 million d'euros au titre des plans options sur actions (contre 0,05 million d'euros au 1^{er} semestre 2009), 0,1 million d'euros au titre du PEG (contre 0,05 million d'euros au 1^{er} semestre 2009) et 0,3 million d'euros au titre du plan d'attribution d'actions gratuites (contre 0,3 million d'euros au 1^{er} semestre 2009) (cf. note E13 « Paiements en actions »).

6. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)

	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Exercice 2009
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	-68,9	-80,2	-155,8
Produits financiers des placement de trésorerie	0,9	3,9	5,4
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-68,0	-76,4	-150,4
Autres produits financiers	17,6	43,0	58,9
Autres charges financières	-3,6	-4,8	-20,6
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	14,0	38,2	38,3

Le coût de l'endettement financier net s'élève à -68 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre -76,4 millions d'euros au premier semestre 2009.

Les autres charges et produits financiers s'élèvent à 14 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 38,2 millions d'euros au premier semestre 2009. Ils intègrent principalement les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages du domaine concédé en cours de construction pour 17,3 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 42,2 millions d'euros au premier semestre 2009 en baisse du fait de l'ouverture du duplex A86, ainsi que les coûts d'actualisation pour un montant de 3,3 millions d'euros.

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 70,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, contre 79,6 millions d'euros au premier semestre 2009.

Le taux effectif d'impôt, hors incidence des paiements en actions, est de 33,3 % contre 35,3 % au 30 juin 2009.

8. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement sur les exercices 2010 et 2009. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué en 2010 et en 2009 est de 4 058 516.

E. Notes relatives au bilan

9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

9.1. Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Coût des infrastructures en service	Avances et Encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2009	5 419,3	1 634,2	7 053,5
Acquisitions de l'exercice	109,8	121,8	231,7
Sorties de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	1 176,9	- 1 037,7	139,1
	6 706,0	718,3	7 424,3
Subventions reçues	- 1,6		- 1,6
Au 31/12/2009	6 704,4	718,3	7 422,6
Acquisitions de l'exercice	18,6	64,9	83,5
Sorties de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	13,2	- 12,2	1,0
	6 736,2	770,9	7 507,2
Subventions reçues	- 120,1	0,0	- 120,1
Au 30/06/2010	6 616,2	770,9	7 387,1
Amortissements			
Au 01/01/2009	- 1 859,5	0,0	- 1 859,5
Amortissements de la période	- 177,8		- 177,8
Sorties de l'exercice	0,0		0,0
Autres mouvements	0,0		0,0
Au 31/12/2009	- 2 037,4	0,0	- 2 037,4
Amortissements de la période	- 89,6		- 89,6
Sorties de l'exercice	0,0		0,0
Autres mouvements	- 0,5		- 0,5
Au 30/06/2010	- 2 127,5	0,0	- 2 127,5
Valeur nette			
Au 01/01/2009	3 559,8	1 634,2	5 193,9
Au 31/12/2009	4 667,0	718,3	5 385,3
Au 30/06/2010	4 488,6	770,9	5 259,5

Les acquisitions du premier semestre s'élèvent à 83,5 millions d'euros (contre 231,7 millions d'euros en 2009), investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Une subvention de 120 millions d'euros a été enregistrée au cours du premier semestre conformément à l'accord intervenu avec l'Etat sur les surcoûts liés à la mise en sécurité du tunnel A86.

Au cours du premier semestre 2010, les coûts d'emprunts incorporés durant la période dans le coût des immobilisations incorporelles du domaine concédé avant leur mise en service s'élèvent à 17,3 millions d'euros (contre 42,2 millions d'euros en juin 2009).

Les immobilisations incorporelles en cours du domaine concédé s'élèvent à 770,9 millions d'euros au 30 juin 2010 dont 690,2 millions d'euros pour l'A86.

9.2. Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement :

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire. Un contrat de plan, définissant principalement les investissements à réaliser et le dispositif tarifaire applicable, s'est achevé fin 2008. Un nouveau contrat de plan est à l'étude. Disposant d'un cadre contractuel bien défini, Cofiroute bénéficie d'une bonne visibilité sur ses perspectives.

Dans le cadre du 14^{ème} avenant au contrat de concession interurbain, Cofiroute s'est engagée à consacrer, en trois ans, 191 millions d'euros constants (215 Millions d'euros courants) à l'amélioration de l'impact environnemental de son réseau (protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, réduction des émissions de CO₂, éco-rénovation des aires, protections acoustiques). En contrepartie de ces investissements, la durée de concession est prolongée d'un an, soit une fin de concession fixée au 31 décembre 2031.

Au 30 juin 2010, le montant d'engagement d'investissements prévus pour les cinq prochaines années, dans le cadre des contrats de concession, concerne principalement le réseau interurbain pour 270,4 millions d'euros, 136,3 millions d'euros pour l'A86 et 188,6 millions d'euros au titre du 14^{ème} avenant (contre 263,0 millions d'euros pour le réseau interurbain et 126,4 millions d'euros pour l'A86 au 31 décembre 2009).

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations corporelles du domaine concédé	Terrains	Agencements	Matériels, Installations techniques et autres	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2009	745,3	1,0	9,5	21,5	777,3
Acquisitions de l'exercice	100,8	0,0	0,0	5,7	106,4
Sorties de l'exercice	- 3,4	- 0,2	- 4,3	- 0,1	- 8,0
Autres mouvements	- 140,0	0,3	0,0	0,5	- 139,2
Au 31/12/2009	702,7	1,0	5,2	27,6	736,6
Acquisitions de l'exercice	25,3	0,0	0,0	0,4	25,7
Sorties de l'exercice	- 1,6	0,0	0,0	- 0,0	- 1,6
Autres mouvements	- 0,8	0,0	0,8	- 0,4	- 0,4
Au 30/06/2010	725,6	1,0	6,0	27,7	760,3
Amortissements					
Au 01/01/2009	- 178,5	0,0	- 9,2	- 18,7	- 206,3
Amortissements de la période	- 34,0	0,0	- 0,1	- 1,4	- 35,4
Sorties de l'exercice	2,8	0,0	4,3	0,1	7,2
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Au 31/12/2009	- 209,6	0,0	- 4,9	- 20,0	- 234,5
Amortissements de la période	- 20,0	0,0	- 0,2	- 0,6	- 20,8
Sorties de l'exercice	1,3	0,0	0,0	0,0	1,3
Autres mouvements	0,0	0,0	- 0,3	0,3	- 0,0
Au 30/06/2010	- 228,3	0,0	- 5,4	- 20,3	- 254,0
Valeur nette					
Au 01/01/2009	566,9	1,0	0,4	2,9	571,0
Au 31/12/2009	493,1	1,0	0,3	7,6	502,1
Au 30/06/2010	497,2	1,0	0,6	7,4	506,3

11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Actifs disponibles à la vente	0,4	0,4
Prêts et créances au coût amorti	0,0	0,0
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants (*)	45,1	23,4
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	45,5	23,8

(*) Voir note E.17 : informations relatives à la gestion des risques financiers

Les titres de participation non cotés dans les filiales, dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par le Groupe, correspondent à la catégorie des actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39 et s'élèvent à 0,4 million d'euros au 30 juin 2010 sans changement majeur sur la période.

12. Capitaux propres

12.1. Opérations constatés directement en capitaux propres

Les tableaux suivants détaillent les mouvements sur ces éléments par nature d'instruments financiers :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	- 7,6	- 1,5
Variations de juste valeur de la période	- 3,2	- 5,8
Eléments de juste valeur constatés en résultat	- 0,1	- 0,3
RESERVE DE CLOTURE	- 10,9	- 7,6
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute	- 10,9	- 7,6
Effet d'impôt associé	3,7	2,6
RESERVE NETTE D'IMPOT	- 7,2	- 5,0

12.2. Dividendes

Les dividendes attribués au titre des exercices 2009 et 2008 s'analysent de la façon suivante :

	2009	2008
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	35,95	37,65
Solde du dividende	10,45	8,75
DIVIDENDE NET GLOBAL	46,40	46,40
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	145,9	152,8
Solde du dividende	42,4	35,5
DIVIDENDE NET GLOBAL	188,3	188,3

Cofiroute a procédé au versement du solde de dividendes 2009 en avril 2010 pour un montant de 42,4 millions d'euros.

Les flux constatés pour 2009 de 181,4 millions d'euros correspondent au solde des dividendes 2008 de 35,5 millions d'euros et à l'acompte sur dividendes 2009 de 145,9 millions d'euros.

13. Paiements en action

Les salariés du groupe Cofiroute bénéficient de plans d'options d'achat, de plans d'actions gratuites et du plan d'épargne Groupe octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2010 au titre des paiements en actions s'est élevée à 0,5 million d'euros dont 0,1 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe, contre 0,05 million d'euros au 30 juin 2009.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'Administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 10 % par rapport à une moyenne sur 20 jours du cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement de leur entreprise plafonné à 3 500 euros par an, ce montant ayant été porté à titre exceptionnel à 3 800 euros en 2009. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- Durée de la période de souscription : 4 mois
- Durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription

14. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2010	31/12/2009
Provisions pour engagements de retraite	14.1	2,6	2,2
Autres provisions non courantes	14.2	15,7	22,6
PROVISIONS NON COURANTES A PLUS D'UN AN		18,2	24,8

14.1. Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 2,6 millions d'euros (intégralement à plus d'un an) au 30 juin 2010 contre 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 (intégralement à plus d'un an).

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

14.2. Autres provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2010 et de l'exercice 2009, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
01/01/2009	15,2	7,0	- 0,9	0,0	0,0	- 0,3	21,1
Autres avantages au personnel (*)	15,7	1,5	- 1,0	- 2,7			13,6
Risques financiers	0,0						0,0
Autres risques	7,6	6,3	- 0,6	- 0,7			12,5
Actualisation provisions non courantes	- 0,3	- 0,1					- 0,4
Reclassement part à moins d'un an non courant	- 2,0					- 1,1	- 3,1
31/12/2009	21,1	7,6	- 1,6	- 3,4	0,0	- 1,1	22,6
Autres avantages au personnel (*)	13,6		- 0,8	0,0			12,8
Risques financiers	0,0						0,0
Autres risques	12,5	0,3	- 0,0	- 4,0			8,8
Actualisation provisions non courantes	- 0,4	0,2					- 0,2
Reclassement part à moins d'un an non courant	- 3,1					- 2,7	- 5,7
30/06/2010	22,6	0,5	- 0,8	- 4,0	0,0	- 2,7	15,7

(*) Essentiellement provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS)

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	Variations 2010 - 2009	
			Liées à l'activité	Créances / dettes sur immobilisations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,7	1,4	0,3	
Clients et autres créances d'exploitation	126,3	98,2	28,1	
Autres actifs courants	2,3	13,2	- 10,9	
STOCKS ET CREANCES D'EXPLOITATION (I)	130,3	112,7	17,6	0,0
Dettes fournisseurs	- 55,5	- 72,8	19,4	- 2,0
Autres passifs courants	- 86,4	- 83,4	- 3,0	
FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION (II)	- 141,9	- 156,2	16,4	- 2,0
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (avant provisions courantes) (I+II)	- 11,6	- 43,5	34,0	- 2,0
PROVISIONS COURANTES	- 190,4	- 178,3	- 12,1	
<i>dont la part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>- 5,4</i>	<i>- 0,9</i>	<i>- 4,5</i>	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (après provisions courantes)	- 202,0	- 221,8	21,8	- 2,0

Le besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigible et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

15.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2010, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
01/01/2009	175,9	31,0	- 36,0	0,0	0,1	171,1
Remises en état	1,9		- 0,3			1,5
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	168,4	41,7	- 26,7	- 7,6		175,8
Reclassement part à moins d'un an non courant	0,8				0,2	0,9
31/12/2009	171,1	41,7	- 27,0	- 7,6	0,2	178,3
Remises en état	1,5		- 0,0			1,5
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	175,8	20,0	- 12,4			183,5
Reclassement part à moins d'un an non courant	0,9				4,5	5,4
30/06/2010	178,3	20,0	- 12,4	0,0	4,5	190,4

Les provisions courantes, rattachées directement au cycle d'exploitation, s'élèvent au 30 juin 2010 à 190,4 millions d'euros (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) contre 178,3 millions d'euros au 31 décembre 2009. Les provisions courantes correspondent principalement aux provisions pour maintien en l'état de l'actif incorporel concédé.

16. Informations relatives à l'endettement financier net

16.1 Endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

Catégories comptables	(en millions d'euros)	30/06/2010			31/12/2009		
		Non Courant	Courant (*)	Total	Non Courant	Courant (*)	Total
Passifs évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	-2 264,4	-38,4	-2 302,8	-2 239,9	-68,6	-2 308,5
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-1 100,5	-8,5	-1 109,0	-1 100,4	-10,7	-1 111,1
	DETTES FINANCIERES LONG TERME	-3 364,9	-46,9	-3 411,8	-3 340,3	-79,3	-3 419,6
	Autres dettes financières courantes					-150,1	-150,1
	Découverts bancaires						
	I - DETTES FINANCIERES BRUTES	-3 364,9	-46,9	-3 411,8	-3 340,3	-229,4	-3 569,7
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>44,9</i>		<i>44,9</i>	<i>23,4</i>	<i>23,4</i>	
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option juste valeur)	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie		10,3	10,3		10,3	10,3
	Equivalent de trésorerie		225,3	225,3		268,9	268,9
	Disponibilités		11,2	11,2		17,0	17,0
II - ACTIFS FINANCIERS		246,8	246,8		296,2	296,2	
Dérivés	Instruments dérivés passifs	-13,9	-67,0	-80,9	-10,7	-46,7	-57,5
	Instruments dérivés actifs	45,1	102,6	147,6	23,4	81,7	105,1
	III - INSTRUMENTS DERIVES	31,2	35,6	66,7	12,6	35,0	47,6
ENDETTEMENT FINANCIER NET (I + II + III)		-3 333,7	235,4	-3 098,3	-3 327,7	101,8	-3 225,9

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus

Au 30 juin 2010, le Groupe affiche un endettement financier net de 3,1 milliards d'euros en recul de 128 millions par rapport au 31 décembre 2009. La variation sur le semestre s'explique principalement par le remboursement en janvier 2010 d'une ligne de crédit court terme d'un montant de 150 millions d'euros.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Emprunt obligataires (non courant)	-2 264,4	-2 239,9
Autres emprunts de dettes financières	-1 100,5	-1 100,4
Dettes financières courantes	-46,9	-229,4
Actif financiers de gestion de trésorerie	10,3	10,3
Disponibilités et équivalent de trésorerie	236,5	285,9
Instruments dérivés actifs non courants	45,1	23,4
Instruments dérivés passifs non courants	-13,9	-10,7
Instruments dérivés actifs courants	102,6	81,7
Instruments dérivés passifs courants	-67,0	-46,7
ENDETTEMENT FINANCIER NET	-3 098,3	-3 225,9

Les instruments dérivés actifs sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs financiers non courants pour la part à plus d'un an et en autres actifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs financiers courants quelles que soient leurs maturités.

Les instruments dérivés passifs sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an et en autres passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres passifs financiers courants quelles que soient leurs maturités.

16.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2010, le Groupe disposait d'un montant de 1 266,8 millions d'euros de ressources disponibles (1 316,2 millions d'euros au 31 décembre 2009), dont :

- 246,8 millions d'euros de trésorerie nette gérée (296,2 millions d'euros au 31 décembre 2009), en retrait de 49,4 millions d'euros
- 1 020 millions d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées

Cofiroute dispose d'un programme de billets de trésorerie de 450 millions d'euros noté A-2 par Standard & Poor's, non utilisé au 30 juin 2010.

16.2.1. Echancier des dettes financières

Au 30 juin 2010, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 9 ans (contre 9,4 ans au 31 décembre 2009).

16.2.2. Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
EQUIVALENTS DE TRESORERIE	225,3	268,9
<i>Valeurs mobilières de placements (OPCVM)</i>	<i>140,3</i>	<i>118,9</i>
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	<i>85,0</i>	<i>150,0</i>
DISPONIBILITES	11,2	17,0
DECOUVERS BANCAIRES	0,0	0,0
TRESORERIE NETTE	236,5	285,9
ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRESORERIE	10,3	10,3
<i>Valeurs mobilières de placements (OPCVM) (*)</i>	<i>10,3</i>	<i>10,3</i>
BILLETS DE TRESORERIE EMIS	0,0	0,0
TRESORERIE NETTE GEREE	246,8	296,2

(*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont principalement des OPCVM monétaires ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires et comptes à termes). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Ces différents actifs financiers («Actifs financiers de gestion de trésorerie» et «Équivalents de trésorerie») correspondent aux lignes directrices définies par VINCI, dans le respect des supports de placements et des contreparties autorisés au sein du Groupe.

Ils sont suivis régulièrement au travers de reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent pour l'essentiel au placement des excédents nets de trésorerie du Groupe. Au 30 juin 2010, l'encours géré représente 246,8 millions d'euros.

16.2.3. Ligne de crédit bancaire

Le Groupe dispose au 30 juin 2010 d'un crédit bancaire confirmé non utilisé de 1 020 millions d'euros à échéance 2011.

16.2.4. Covenants financiers

Les contrats de financement du Groupe (emprunts obligataires, bancaires et lignes de crédit) ne comportent pas de covenants financiers.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

16.2.5. Notation de crédit

Au 30 juin 2010, le Groupe dispose d'une notation de crédit de Standard & Poor's :

- A long terme : BBB + perspective stable
- A court terme : A-2

17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

Le Groupe a contracté en avril 2010 une opération de variabilisation partielle de l'emprunt obligataire échéance 2021. Le swap de taux d'intérêt mis en place porte sur un montant nominal de 300 millions d'euros et couvre l'emprunt jusqu'à son échéance. Le traitement comptable de couverture est appliqué à cet instrument dérivé qui est qualifié de couverture de juste valeur de l'emprunt échéance 2021.

A l'exception de cette opération l'exposition aux risques financiers au 30 juin 2010 reste identique à celle du 31 décembre 2009 décrite en note 17 du rapport financier 2009 publié le 30 avril 2010.

F. Autres notes

18. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- La rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction
- Les opérations avec le groupe VINCI, avec le groupe COLAS et autres parties liées (essentiellement des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation)

Au premier semestre 2010, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2009.

19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession figurent en note E.9.2. au titre des contrats de concession (cf note E.21. « Transactions avec les parties liées » du rapport financier 2009 publié le 30 Avril 2010).

G. Litiges et arbitrages

Un recours tarifaire a été introduit par une association d'automobilistes à l'encontre de l'arrêté ministériel fixant les tarifs au 1^{er} février 2010. La contestation porte sur l'absence de consultation préalable du Comité des Usagers et sur la prise en compte de l'inflation de référence dans le calcul de la hausse tarifaire.

L'enjeu financier de ce recours contre l'arrêté ministériel n'est pas significatif pour Cofiroute.

H. Événements postérieurs à la clôture

Le groupe a contracté en juillet 2010 une opération supplémentaire de variabilisation de l'emprunt obligataire échéance 2021 pour un montant de 200 millions d'euros. Le traitement comptable de couverture de juste valeur sera appliqué à ce nouvel instrument dérivé lors des prochains arrêts comptables.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

COFIROUTE

Société anonyme

Siège social : 6 à 10 rue Troyon - 92316 Sèvres cedex

Capital social : € 158 282 124

Mesdames Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société COFIROUTE, relatifs à la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Philippe BOURHIS

Deloitte & Associés

Mansour BELHIBA

Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 3 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Arnaud GRISON
Directeur général



Direction Financière
Société anonyme au capital de 158 282 124 €
Siège social : 6 à 10 rue Troyon - 92 316 Sèvres
cedex
RCS Nanterre 552 115 891

Crédits photo : Erwann Le Gars
Imprimé sur papier PEFC

